

En 2017, plus de mariages et moins de divorces en Normandie

En 2017, le nombre de mariages enregistrés en Normandie croît légèrement par rapport à 2016. Cette hausse conjoncturelle intervient dans un contexte sociétal où le développement de nouvelles formes d'union représente des alternatives au mariage. Ainsi, depuis 1999, le nombre de Pacs conclus progresse quasi continuellement en Normandie et dans l'ensemble du territoire métropolitain. À l'inverse, en 2017, les divorces sont en repli de 30 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit du plus bas niveau de divorces constaté dans la région depuis une décennie.

Nabil Mounchit (*Insee Normandie*)

En 2017, près de 12 200 mariages ont été célébrés en Normandie, soit 5,3 % des mariages métropolitains (l'équivalent du poids démographique de la Normandie). Dans quatre mariages normands sur dix, au moins un des conjoints est natif de la région. Un peu moins de 3,0 % de ces célébrations concernent des couples de même sexe (près de 350 mariages), une proportion inférieure à la France métropolitaine (3,2 %). Les couples strictement féminins constituent 53 % des unions de même sexe.

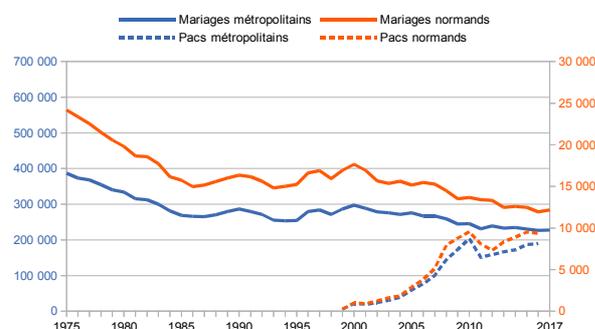
Le nombre de mariages progresse légèrement par rapport à 2016 (+ 215 mariages). Parmi les personnes ayant convolé en 2017, 80,9 % se mariaient pour la première fois, les autres étaient divorcées (17,8 %) et plus rarement veuves (1,3 %).

Depuis 1975, le nombre de mariages divisé par deux en Normandie

Le nombre de mariages normands a été divisé par deux depuis 1975 (*figure 1*). Cette tendance n'est pas propre à la région puisque, sur cette même période, l'ensemble de la société française est traversée par un mouvement de repli important des unions maritales (-41 % à l'échelle métropolitaine). Les années 70 ont en effet marqué un tournant dans les représentations et les pratiques de la conjugalité, les nouvelles générations se détournant progressivement du mariage. Bien qu'elle continue d'être majoritaire, l'institution historique du mariage n'est plus l'unique forme d'union choisie et coexiste avec des formes nouvelles d'engagement, comme l'union libre ou le Pacs. De façon concomitante à ces nouvelles pratiques, l'âge moyen de nuptialité tend à reculer, passant de 29,7 ans pour les femmes et 31,9 ans pour les hommes en 2007 à respectivement 33,0 ans et 34,8 ans une décennie plus tard.

1 Les unions en hausse malgré le recul des mariages

Évolutions du nombre de mariages et du nombre de Pacs, respectivement depuis 1975 et 1999, en France métropolitaine et en Normandie



Données 2017 sur le Pacs non encore disponibles

Source : Insee - état civil, ministère de la Justice/SG/SDSE/Exploitation statistique du RGC

L'essor des Pacs contribue à l'augmentation des unions

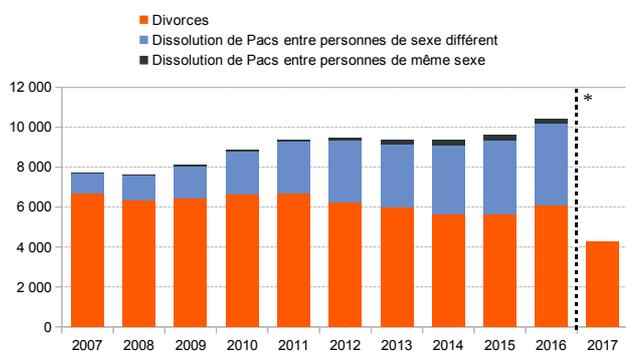
Parmi les autres formes d'union figure le pacte civil de solidarité (Pacs), instauré légalement en 1999. En 2016, on dénombre ainsi près de 9 400 Pacs conclus en Normandie, dont 3,4 % entre personnes du même sexe (*figure 1*). Depuis deux décennies, le Pacs connaît une spectaculaire ascension. Ce type d'union concourt à la baisse du nombre de mariages mais ne l'explique pas exclusivement dans la mesure où ce repli relève d'une mutation sociétale profonde, antérieure à l'instauration du Pacs. Si les trajectoires récentes d'évolution venaient à se poursuivre, le nombre annuel de Pacs conclus pourrait, à l'avenir, être supérieur aux mariages célébrés sur une année en Normandie.

En Normandie, le plus bas niveau de divorces depuis 2007

Depuis plusieurs années, le nombre de ruptures augmente en Normandie. Toutefois, entre 2016 et 2017, à l'inverse des mariages, le nombre de divorces a reculé de façon franche. En 2017, on dénombre ainsi environ 4 300 divorces normands contre un peu plus de 6 100 l'année précédente, soit un recul de - 30 % (figure 2). C'est le plus bas niveau de divorces enregistrés en Normandie ces dix dernières années. Parmi les motifs de divorce, le consentement mutuel est la raison invoquée le plus fréquemment (39 % des cas). Viennent ensuite l'acceptation du divorce (34 %), l'altération définitive du lien (18,2 %) et, enfin, la faute grave (8,3 %). La dynamique d'évolution des ruptures de Pacs est particulièrement soutenue avec un nombre de Pacs dissous qui a quadruplé en Normandie. En 2016, on comptabilise 4 300 ruptures de Pacs, soit une progression de + 8,7 % par rapport à 2015.

2 En Normandie, le nombre de divorces prononcés chute de 30 % entre 2016 et 2017 et affiche son plus bas niveau depuis 10 ans

Évolution du nombre de divorces et du nombre de dissolutions de Pacs en Normandie depuis 2007 selon le type de Pacs



* Données 2017 sur les Pacs non encore disponibles

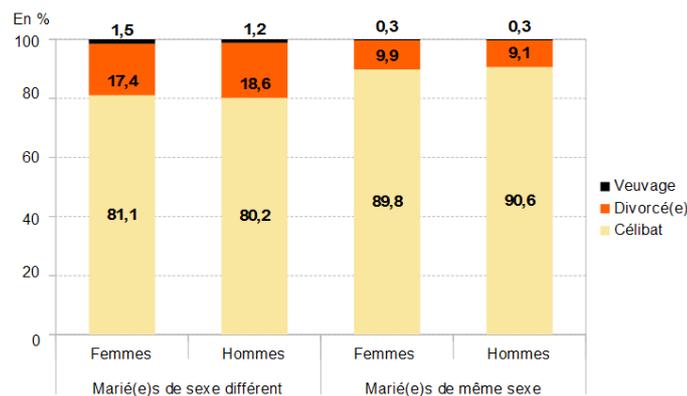
Source : Ministère de la Justice/ SG/ SDSE/ Exploitation statistique du RGC

Deux mariés sur dix ont vécu un divorce

En 2017, parmi les mariages de sexe différent, un peu moins de deux mariés sur dix étaient divorcés contre un marié sur dix environ pour les mariages de même sexe (figure 3). Les hommes ont tendance à se remarier plus rapidement suite à un divorce ou un veuvage que les femmes, avec en moyenne 9 ans et 7 mois d'attente pour les hommes et 10 ans et 4 mois pour les femmes (figure 4). ■

3 En 2017, davantage d'hommes divorcés parmi les mariés

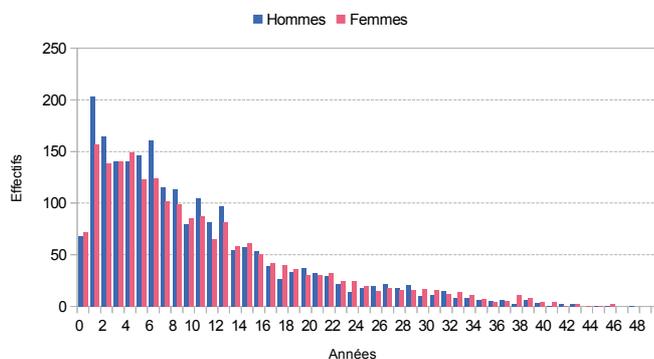
États matrimoniaux antérieurs selon le sexe et le type d'union maritale



Source : Insee, état civil

4 En Normandie, les hommes se remarient plus vite en moyenne que les femmes

Durée en années entre le veuvage ou le divorce et le remariage en 2017 selon le sexe



Source : Insee, état civil

Définitions

Le **pacte civil de solidarité** (Pacs) est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Le Pacs peut être dissous par la volonté de l'un ou des deux contractants, qui adresse(nt) une déclaration au tribunal d'instance ou au notaire. Il est automatiquement rompu par le mariage ou par le décès de l'un ou des deux contractants.

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
@Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Papon S., "233 000 mariages célébrés en 2016", *Insee Focus*, n°110, mars 2018.
- Jerrari K., Poupet C., "Les jeunes Normands plus souvent en union libre", *Insee Flash Normandie*, n°61, janvier 2018.
- Delamare J., "216 mariages de couples de même sexe en 2013", *Insee Flash Haute-Normandie*, n°24, juillet 2015.

